Arrêt de la Cour suprême de l’Etat de New York : les « vaccins » Covid ne sont pas des vaccins….

écrit par Georges Clement | 5 février 2025

Robert F. Kennedy Jr. a gagné son procès contre tous les lobbyistes pharmaceutiques. Les vaccins Covid-19 ne sont PAS des vaccins.
Dans sa décision, la Cour suprême confirme que les dommages causés par les thérapies géniques à ARNm du Covid sont IRRÉPARABLES. La Cour suprême étant la plus haute juridiction des États-Unis, il n'y a plus d'appel et toutes les voies d'appel ont été épuisées.

Dans un communiqué, Robert F. Kennedy a souligné que ce succès n'a été possible que grâce à la coopération internationale d'un grand nombre d'avocats et de scientifiques. Bien entendu, cette décision crée un précédent international. En particulier en Suisse, cette décision devrait avoir un impact, car la Suisse occupe une position particulière dans sa Constitution fédérale. D'une part, le Code de Nuremberg apparaît à l'article 118b de la Constitution et en Suisse, l'utilisation inappropriée du génie génétique chez l'homme est interdite, selon l'article 119 de la Constitution

fédérale. Ceci est complété par l'article 230bis de son Code pénal et cela signifie que les auteurs RISQUENT de passer jusqu'à 10 ans de prison.

Mais cette décision historique devrait également faire réfléchir le reste du monde, car le Code de Nuremberg a une validité internationale et est également contenu dans l'article 7 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Dans le cas d'accusations criminelles, la déclaration devrait faire référence au scandale Contergan afin d'accorder un poids particulier à l'importance de ces accusations. L'avocat allemand Reiner Füllmich et plus de 100 autres avocats allemands sont activement impliqués dans ces affaires. AUCUN média n'en parle, ni en Suisse, ni en Europe. Malheureusement, il est presque mathématique que, étant donné qu'il s'agit d'un sujet perturbateur capable de modifier les plans financiers et économiques des puissants lobbys du secteur PHARMACEUTIQUE, l'opinion publique n'en soit pas informée. Nous sommes au milieu d'une campagne promotionnelle visant à inciter les gens à se faire vacciner puis à se faire vacciner à nouveau, avant l'hiver prochain. Il est très probable que si jamais la nouvelle de cette décision historique circule, ce sera trop tard pour permettre à la classe médicale corrompue, alignée sur les positions des lobbies pharmaceutiques, d'avancer le plus possible dans la campagne de vaccination.
INVITONS donc toutes les personnes honnêtes et de bonne volonté à diffuser au maximum cet ARRÊT historique de la Cour Suprême des USA. Pour notre bien, mais surtout pour le bien de nos enfants et petits-enfants… ne permettons pas à des lobbyistes de ruiner irrémédiablement notre santé et mettre nos vies en danger.
Vous pouvez voir l'actualité sur le lien suivant :

https://www.foxnews.com/us/new-york-supreme-court-reinst

ates-all-employees-fired-being-unvaccinated-orders-backpay

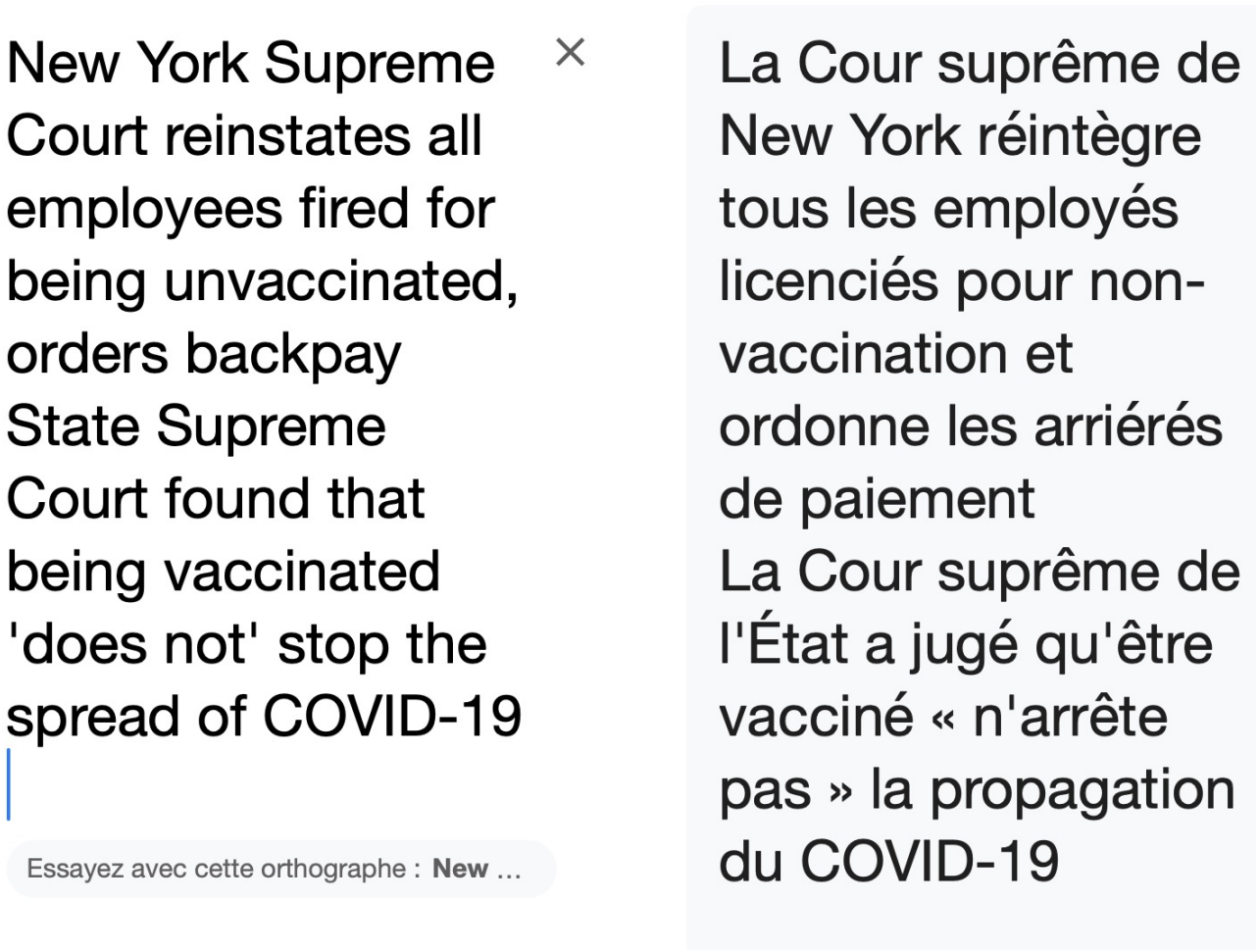

À notre modeste niveau nous allons faire suivre cet arrêt historique de la cour suprême des États Unis, comme vous, j’en suis sûr !